

**– Vote des budgets 2019**

**C55.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA Perrés n°489**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe ZA Perrés n° 489 qui s'équilibre tel que suit :

- en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 20 420 €
- en section d'investissement dépenses, recettes, à 15 035 €.

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (1 abstention C. Lemaire) :**

- Approuve et vote le Budget Annexe ZA Perrés n°489 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;
- Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

**C56.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA du Vigneau n°488**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe ZA du Vigneau n° 488 qui s'équilibre tel que suit :

- en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 1 265 013 €
- en section d'investissement dépenses, recettes, à 1 500 858 €.

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (3 contres P. Cintrat, P. Haslé, C. Cornuault) :**

- Approuve et vote le Budget Annexe ZA du Vigneau n°488 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;
- Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

**C57.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Atelier Relais n°487**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe Atelier Relais n° 487 qui s'équilibre tel que suit :

- en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 101 910 €
- en section d'investissement dépenses, recettes, à 99 111 €.

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (3 contres P. Cintrat, P. Haslé, C. Cornuault) :**

- Approuve et vote le Budget Annexe Atelier Relais n°487 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;
- Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

**C58.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe STEP n°481**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe ZA STEP n° 481 qui s'équilibre tel que suit :

- en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 75 355 €
- en section d'investissement dépenses, recettes, à 152 201 €.

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe STEP n°481 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C59.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA Echangeur A28 n°484**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 n° 484 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 6 320 776 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 7 764 851 €.**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (2 contre P. Cintrat ; P. Haslé ; 1 abstention C. Cornuault :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe ZA Echangeur A28 n°484 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C60.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Action Economique n°483**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'Action Economique, présente le budget prévisionnel annexe Action Economique n° 483 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 2 418 190 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 2 327 132 €.**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe Action Economique n°483 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C61.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Location Salle des Quatre Vents n°485**

Monsieur le Vice-président, en charge de la Culture, présente le budget prévisionnel annexe Location Salle des Quatre Vents n° 485 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 339 445 €**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (1 contre J. Boulanger) :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe Location Salle des Quatre Vents n°485 par chapitre en section de fonctionnement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **53.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Déchets Ménagers REOM n°482**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'environnement, présente le budget prévisionnel annexe Déchet Ménagers REOM n° 482 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 1 930 731€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 840 500 €.**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Approuve et vote le Budget Prévisionnel Annexe Déchet Ménagers REOM n° 482 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus.**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C54.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Ordures Ménagères Racan n°486**

Monsieur le Vice-président, en charge de l'environnement, présente le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères Racan n° 486 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 580 850€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 1 859.44 €.**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (1 abstention C. Cornuault) :**

- **Approuve et vote le Budget Prévisionnel Annexe Ordures Ménagères Racan n°486, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C62.2019 FINANCES - Vote du Budget Annexe Transport Scolaire n°490**

Monsieur le Vice-président, en charge du Transport, présente le budget prévisionnel annexe Transport Scolaire n° 490 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 216 695 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 109 751.63 €**

Monsieur le Vice-président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe Transport Scolaire n°490 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

#### **C63.2019 FINANCES - Vote du Budget Général n°480**

Monsieur le Président présente le Budget Général n° 480 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 7 529 376 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 9 251 800 €**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions P. Cintrat ; P. Haslé ; 1 contre J. Boulanger) :**

- **Approuve et vote le Budget Général n°480 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

### **- Emprunts**

#### **C67.2019 Finances - Emprunts 2019**

Le président rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 8 février 2017, le Conseil Communautaire a délégué au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs relevant notamment du domaine financier, en lui permettant :

- De procéder dans les limites fixées par le budget à la réalisation ou à la négociation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- De souscrire l'ouverture de crédit de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé annuellement lors du vote du budget

La présente délibération confirme cette délégation pour la négociation des emprunts de l'année 2019 pour l'ensemble des budgets, tels qu'ils y sont inscrits. Monsieur le président devra en assurer la consultation et tenir informé le conseil communautaire des emprunts contractés dans le cadre de cette délégation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Précise que la présente délibération confirme cette délégation pour la négociation des emprunts de l'année 2019 et ce pour l'ensemble des budgets, tels qu'ils y sont inscrits, à charge pour le président d'en assurer la consultation ;
- Précise que le Conseil Communautaire sera tenu informé des emprunts, contractés dans le cadre de cette délégation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Décide d'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ces emprunts.

#### - Vote des taux

##### C52.2019 FINANCES - Vote des Taux 2019

Monsieur le Président propose le vote des Taux pour l'année 2019 tels que présentés ci-dessous :

Taxe concernée	Taux votés 2018	Taux 2019
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	<b>21.29</b>	<b>21.29</b>
Taxe d'habitation	8.79	8.79
Taxe foncier bâti	0.080	0.080
Taxe foncier non bâti	2.23	2.23

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver les taux 2019 tels que présentés ci-dessus ;**
- **D'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

*Il est à noter que les taux sont votés par le conseil communautaire sont à l'identique de l'an passé. Ce sont les services de la DGFIP qui harmonisent ensuite.*

#### - Subventions ALSH

##### C64.2019 Enfance-Jeunesse - Subvention aux ALSH

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire qu'il est nécessaire de valider les subventions de fonctionnement 2019 destinées aux ALSH, reconduites à l'identique de l'année 2018 et présentées ci-dessous :

SUBVENTIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BONJOUR LA RECRE	5 000	9 812	11 734	12 715	12 350	14 600	14 600
ALSH CERELLES	20 550	18 451	5 251	6 142	6 106	6 560*	6 560*
REGARDS D'ENFANCE	9 400	13 125	18 950	19 850	20 150	19 430	19 430
MAISON ENFANTINE STAR	30 000	34 413	31 960	47 788	34 803	47 055*	47 055*
JP & D LASALLE	6 600	7 765	8 000	1 625			
PATACLOU	15 120	15 146	16 120	21 203	22 110	28 496	28 496
BAMBINS DE PREVERT	0	0	0	7 500	22 000	30 286	30 286
<b>TOTAL</b>	<b>86 670</b>	<b>98 712</b>	<b>92 015</b>	<b>116 823</b>	<b>117 519</b>	<b>146 337</b>	<b>146 337</b>

\* : hors FAAL et PSO.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide de valider les montants des subventions de fonctionnement 2019 attribuées aux ALSH tels qu'inscrites ci-dessus et dans les conditions définies par les conventions respectives de chaque ALSH ci-dessus dénommés ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

**- CLECT**

**C49.2019 CLECT**

Le président présente, aux membres du conseil, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui s'est réunie le jeudi 7 mars 2019, pour procéder à l'évaluation des charges consécutives à :

- **A la compétence petite-enfance, enfance, jeunesse pour la partie sud du territoire (actualisation) ;**
- **A la compétence voirie pour l'ensemble du territoire dont les besoins ont été recensés pour chacune des communes ;**
- **A la prise de compétence gestion des milieux aquatiques ;**
- **A la prise de compétence PLU en fonction des dossiers de révision ou modification souhaités par les communes.**

L'évaluation de ces charges est librement fixée et récapitulée dans le tableau ci-annexé.

Il propose après validation par les conseils municipaux :

- de fixer le montant des attributions compensatrices à :
  - o Attributions de compensation négatives : 1 802 216,74 €
  - o Attributions de compensation positives : 41 847,00 €

Soit un total de 1 760 369,74 € réparties en

- o Section de fonctionnement : 1 638 468,49 €
- o Section d'investissement : 121 901,25 €

Et selon les communes comme suit :

COMMUNES	Attributions de fonctionnement	Attributions d'investissement
Beaumont Louestault	- 163 621,90	
Cérelles	- 107 434,38	
Charentilly	- 6 267,17	- 57 000,00
Neuillé Pont Pierre	- 47 892,42	-
Pernay	- 106 997,06	-
Rouziers de Touraine	- 170 697,23	-
St Antoine du Rocher	- 128 732,94	-
St Roch	- 230 378,26	-
Semblançay	- 249 977,91	-
Sonzay	- 145 476,22	-
Bueil en Touraine	- 27 947,00	-
Chemillé sur Dême	- 48 337,00	-
Epeigné sur Dême	- 26 320,00	-
Marray	- 30 383,00	-
Neuvy Le Roi	- 28 424,00	-
St Aubin le Dépeint	- 42 817,00	-
St Christophe sur le Nais	- 97 787,00	- 12 825,00
St Paterne Racan	41 847,00	- 52 076,25
Villebourg	- 20 825,00	
TOTAL	- 1 638 468,49	- 121 901,25

- De procéder mensuellement aux appels de fonds et versements ;

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (2 contres : P. Cintrat, P. Haslé), décide :**

- **De retenir la proposition présentée dans le tableau ci-dessus et détaillée dans le tableau ci-annexé ;**
- **D'autoriser, Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se référant à ce dossier.**

**- Subventions de fonctionnement aux associations sports-loisirs et culture**\_(document joint)

**C50.2019 FINANCES - Subventions de fonctionnement aux associations Sport-Loisirs du territoire de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles – Pays de Racan**

Monsieur le Président donne la parole à madame la Vice-présidente en charge du Sport-Loisirs – Vie associative qui expose aux membres du conseil communautaire les propositions de subventions de fonctionnement aux associations du territoire pour l'année 2019 :

DEMANDES DE SUBVENTIONS ASSOCIAA1:D31TIONS GATINE CHOISILLES PAYS DE RACAN 2019			
ASSOCIATIONS	PROJETS 2019	DEMANDEE EN 2019	décision conseil communautaire
ACS ST ANTOINE	maintenir les cotisations abordables pour reconquérir de nouveaux adhérents	500	500
AIP Foire aux fromages	foire aux fromages de Neuillé Pont Pierre		1000
APE LES PARENTS D'ALFRED	achat de gobelets pub + médailles	pas de montant indiqué	0
APE STAR	weekend amérindiens (du 15 au 17/03/19)	pas de montant indiqué	0
ASPR FOOTBALL	associatif (action foot à l'école primaire, com), sportif ( orga technique, retour aux labels),éducatif (prog éducatif fédéral, arbitrage) encadrement et formation	6000	5500
ASSOCIATION VOYAGEUR 37	gens du voyage	2000	0
ASTROGATINES	Développement du visuel assisté (PC + vidéoprojecteur) pour faciliter l'accès des techniques d'observation au jeune public	500	500
ASTT ST Christophe sur le Nais	entraînements loisirs et compétition (adultes enfants)	900	500
ATT ST ANTOINE DU ROCHER	Investissement dans du matériel		500
AVENIR DE SONZAY - JUDO	tournois - tatamis	500	500
BASKET CLUB SAINT PATERNE GSPC	achat de matériel (ballons , matériel de rangement, ordinateur)	800	800
COMITE DE JUMELAGE	reception des allemands - fête des 20 ans	1000	1000
COMITE DES FETES DE NPP (TELETHON)	réalisation d'un marathon pour le téléthon - achat d'équipements	3027.2	0
COMITE DES FETES DE STAR	1er TRAIL		0
COMPAGNIE IZADORA	proposer l'activité de danse verticale à un tarif accessible	500	500
ENVIRON CHARENTILLAIS	sardinade musicale : soutien pour achat de banderolles pub, set d	500	0
EPISODE - epicerie solidaire	pouvoir accueillir l'ensemble des familles dans le besoin	1500	0
FC GATINE CHOISILLES	tournois - challenge - fonctionnement	6000	5500
GR BUEIL	maintenir le prix des séjours accessibles	3000	1500
HANDBALL GATINE CHOISILLES	investissement dans des tenues officielles	600	500
HIMEJI KARATE CLUB	cours - compétitions - formation des professeurs	400	400
JEUNES SAPEURS POMPIERS SECTION DU RACAN	Achat d'un système de communication portatif longue distance	500	500
JEUNES SAPEURS POMPIER SECTION CHOISILLES			500
LES AMIS DE LA VALLEE DE L'ESCOTAIS	12ème journée du pays de racan	7000	5000
LES ARCHERS DE NEUVY LE ROI	découverte et initiation - organisation d'une compétition fédérale	2000	1000
LES CAVALIERS DU DESERT	4L Trophy du 20/02 au 01/03 / encart publicitaire	200	0
LES PECHEURS DE L'ESCOTAIS DU LONG ET DE LA DEME	fête de la pêche	750	500
protection civile 37	achat de 200 lits	pas de montant indiqué	0
SEMBLAN'SELLE	organisation concours sauts obstacles - baptêmes de poneys	500	500
SOCIETE HIPPIQUE DE NPP	prix des courses - participation au prix CCGCPR		750
SYNDICAT D'ELEVAGE BOVIN	foire expo du 1er mai	1000	1000
TENNIS DE TABLE DE CHEMILLE SUR DEME	achat de barrières, kit apprentissage ludique de 4 à 8 ans	700	500
TOURAIN BIKERS BAND	organisation de la 10e édition de la bikers day	3000	1500
TREK TOURS ENDURANCE	Organisation de la 6e édition du golden trail (course à pieds nature - 900 participants)	1200	600
UCTSPC	organisation de la sainpatophe	700	500
VELO SPORT NPP	courses cycliste, téléthon	1000	500
<b>SOUS TOTAUX SPORTS LOISIRS AUTRES</b>		<b>46 277</b>	<b>32 550</b>

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De valider les subventions de fonctionnement allouées pour l'année 2019 aux associations Sports-Loisirs du territoire de la Communauté de Communes telles présentées dans le tableau ci-dessus et ce pour un montant total de 32 550€ ;
- D'autoriser, Monsieur le Président, à signer tout document se référant à ce dossier.

#### C51.2019 FINANCES - Subventions de fonctionnement aux associations Culture du territoire de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles – Pays de Racan

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Vice-président en charge de la Culture qui expose aux membres du conseil communautaire les propositions de subventions de fonctionnement aux associations du territoire.

ASSOCIATIONS	PROJETS 2019 (Prévisions d'activités)	DEMANDE 2019	PROPOSITIONS
Cultu'O pré	6 spectacles dans le cadre du Public en Herbe	4 700.00 €	4 700.00 €
XL Art	Organisation de la biennale XLArt 2019	2 000.00 €	2 000.00 €
La Maison des Ecritures	Développer les pratiques et la culture de l'écriture et de la lecture en milieu rural Favoriser les découvertes humaines et artistiques Encourager l'implication du public et sa créativité Développer le lien social et participer à la vitalité du territoire Renforcer et développer les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux sur nos actions culturelles	3 900.00 €	1 500.00 €
Chemillé en Scène	Ateliers de travail adulte et enfant 4 représentations des ateliers Organisation d'un bal folk à Chemillé Séance de travail publique à Marray	400.00 €	400.00 €
Les Amis du Patrimoine de l'Orgue	Organisation de 3 concerts	1 000.00 €	500.00 €
Bouge ton bled	Organisation du festival sur 2 journées	6 000.00 €	6 000.00 €
Karos Nuclée	Festival des Quatre Temps	3 500.00 €	3 000.00 €
Les Clartés Musicales	Organisation du festival "Les Clartés Musicales" 3ème édition.	1 000.00 €	500.00 €
Autour de la Collégiale	Concerts / Exposition / Visites Guidées / Salon de peinture / Soirée Conte / Itinérance littéraire ...	1 200.00 €	1 200.00 €
Les Amis de la Chapelle Saint André	Conférence / Théâtre / Exposition / Journée du Patrimoine / Projet autour de la communication du lieu ...	1 000.00 €	1 000.00 €
Harmonie Sainte-Cécile	Organisation concert pendant les journées du Patrimoine dans la cour du Château de la Motte à Sonzay	3 442.68 €	- €
Jacques de Beaune	Scénoféerie de Semblançay	12 000.00 €	9 000.00 €
Arts Danse	Soirée dansante / participation téléthon	1 000.00 €	500.00 €
Ecole de Musique de Sonzay	concerts...	3 500.00 €	5 000.00 €
Ensemble Musical Escotais Dème Choisille	Cérémonies / Concert / Animations / Vœux / Fêtes de la musique ...	5 000.00 €	4 000.00 €
CARRE DES ARTS	Concert / Participation Quatre Temps / Téléthon / Femmes en campagne / Concerts des Harmonies / Accompagnement musical / Fête de la musique ...	35 000.00 €	30 000.00 €
Comité des fêtes de Marray	Fête de la musique (animations culturelles / gratuites / ouvertes à tous et sécurisées)	2 500.00 €	2 000.00 €
Les Amis de la Clarté Dieu	Festival de musique classique sur 3 jours + concert pendant les journées du Patrimoine le dimanche soir	3 000.00 €	2 000.00 €
Yachachi	Le printemps des mamans d'ici et d'ailleurs	1 000.00 €	800.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>91 142.68 €</b>	<b>74 100.00 €</b>

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **De valider les subventions de fonctionnement allouées pour l'année 2019 aux associations Culture du territoire de la Communauté de Communes telles présentées dans le tableau ci-dessus et ce pour un montant de 74 100€;**
- **D'autoriser, Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes et pièces nécessaires à la passation du marché de maîtrise d'œuvre.**

**- RH**

**C65.2019 RH - Création d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité**

*(en application de l'article 3 – 1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)*

**Le président informe l'assemblée que :**

**Considérant la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment son article 3-1 ;**

**Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;**

**Considérant qu'il est nécessaire de prévoir de recruter un ou des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité ;**



**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide d'autoriser monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans le grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie C à temps complet pour faire face aux accroissements temporaires d'activité ;
- Décide que le recrutement sera d'une durée maximale 12 mois ;
- Décide que la rémunération de l'agent sera calculée par référence au maximum sur l'indice brut du grade de recrutement ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- Décide d'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

**C66.2019RH - Création d'emploi non permanent pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement** (*en application de l'article 3 – 1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984*)

**Le président informe l'assemblée que :**

**Considérant la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment son article 3-1 ;**

**Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;**

**Considérant qu'il est nécessaire de prévoir de recruter un ou des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide d'autoriser monsieur le Président à recruter des agents contractuels un ou des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles;
- Décide que la rémunération des agents retenus pour les remplacements se fera alors selon la nature des fonctions concernées, l'expérience et le profil.
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- Décide d'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.

**Prochaine séance : Mercredi 20 mars 2019 à 18h30 au siège de la Communauté de Communes à Saint-Antoine-du-Rocher**